

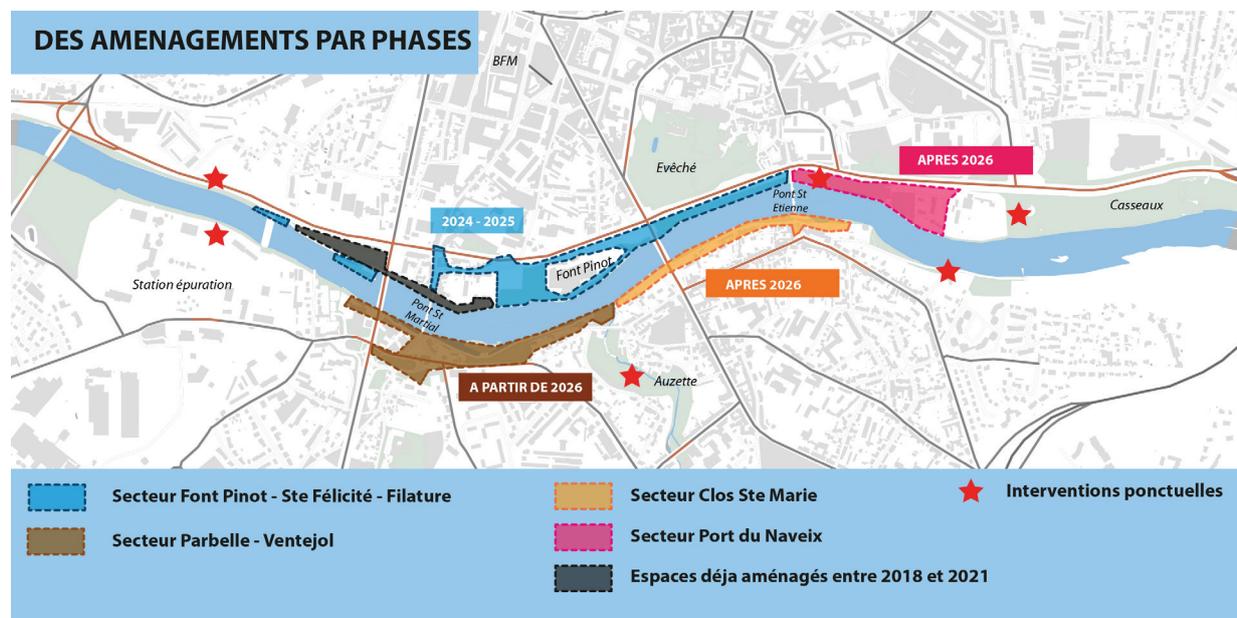


**LIMOGES**  
ARTS DU FEU  
ET INNOVATION

## Réaménagement des bords de Vienne : pose de la passerelle piétonne du Viaduc mardi 10 décembre

La Ville de Limoges s'est engagée, depuis plusieurs années, dans un vaste programme de réaménagement des bords de Vienne qui vise à créer une continuité piétonne et à créer un vaste parc naturel urbain s'étendant du Pont Guingouin jusqu'au pont de l'Autoroute.

Depuis 2023, le secteur Font Pinot / Sainte-Félicité / Filature fait l'objet d'une requalification.



→ Au niveau de la grande prairie de la Font Pinot, de nouveaux usages ont été développés dans une ambiance paysagère repensée :

- En partie haute facilement accessible depuis la rue de la Font Pinot, un espace polyvalent a été aménagé avec une esplanade pour l'accueil de petits événements, un parking paysager de 80 places, un espace pour la pratique des sports en plein air, mais aussi une aire de jeux pour enfants sur mesure.
- En contrebas du quai, se déploie une prairie centrale arborée. Une centaine d'arbres (tiges, fruitiers, cépées, arbustes) vont être plantés.

→ Un nouvel escalier sera prochainement créé dans le talus du boulevard périphérique pour proposer un nouvel accès piéton plus direct en bords de Vienne depuis la rue des Sœurs-de-la-Rivière.



**LIMOGES**  
ARTS DU FEU  
ET INNOVATION

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Limoges, le 10 décembre 2024

→ Au niveau de l'Anjoumard, une autre passerelle est en cours d'installation pour remplacer le petit pont de bois.

→ Ancien site industriel à l'abandon et fermé au public, la presqu'île de la Filature fait également l'objet de travaux. Le canal qui faisait tourner un moulin vient d'être rouvert. Obstrué par d'innombrables déchets et des sédiments qui s'y étaient accumulés, l'écoulement de l'eau est désormais rétabli dans le prolongement de la digue. Les murs ont été restaurés et les sédiments curés. Réhabilité à l'image de l'île aux oiseaux en amont de la rivière, ce site sera à nouveau ouvert au public au printemps 2025. L'espace détente, retiré pour les travaux, sera reposé sur le site.

→ Sous le viaduc SNCF pour permettre une continuité piétonne totale en rive droite de la Vienne sans avoir besoin de remonter sur le boulevard, une passerelle métallique d'une longueur d'environ 50m et accessible aux personnes à mobilité réduite et aux vélos va être posée mardi 10 décembre 2024. Sa forme arquée permettra aux promeneurs de s'avancer sur la Vienne et ainsi mieux de profiter de la rivière.

→ Les berges goujard, comprises entre le Pont Saint-Étienne et le Pont Neuf, vont être élargies par un système de caillebotis métallique afin de faciliter les croisements et de permettre de s'avancer en surplomb de la Vienne. Par ailleurs l'entrée piétonne côté pont Saint-Étienne sera mise en valeur afin de rendre plus visible les bords de Vienne depuis le quartier de la Cité.

**La fin de ces travaux, d'un montant de 6 400 000 € TTC (travaux + études) financé à hauteur de 90 % par la Ville, est prévu au printemps 2025.** À compter de 2026, Limoges Métropole procédera au réaménagement des rues du quartier (rue du Pont Saint-Martial, rue de la Font Pinot, place Sainte-Félicité) permettant ainsi d'achever cette première phase de requalification de la rive droite.

**En rive gauche, les travaux débuteront également en 2026.** D'un montant d'environ 5 200 000 € HT, le projet comprend notamment le réaménagement complet de la place Parbelle et de ses abords, la revalorisation des berges en aval du pont Saint-Étienne et la création d'un nouveau mur d'escalade.

2

Contact presse Ville de Limoges :  
**Claire PAROT (GLÉDEL)**  
Attachée de presse  
05 55 45 60 49 / [claire.parot@limoges.fr](mailto:claire.parot@limoges.fr)

Cliquez pour suivre l'actualité de la Ville : [limoges.fr](http://limoges.fr)

